



En tant que Maître d’Ouvrage, en concertation avec votre Maître d’œuvre et avec l’appui (le cas échéant) de votre coordonnateur SPS, vous réalisez des chantiers pour compléter l’aménagement de votre commune, de votre département, de votre région et pour répondre à différents besoins (augmentation du trafic, maintien en état de la chaussée, entretien des équipements, des dépendances, des ouvrages d’art, etc.).

Vous êtes ainsi, l’acteur clé pour définir, organiser et décider de la prévention et de l’amélioration de l’hygiène et des conditions de travail sur les opérations à effectuer. Les chantiers entraînent inmanquablement des Le soin apporté à minimiser la gêne occasionnée par les travaux et à bien informer le public témoigne de votre souci vis-à-vis des usagers qui en sauront gré en acceptant mieux les inconvénients et en adaptant leur comportement.

Le MOA s’appuiera sur des questions prédéfinies établies dans cette fiche. Ces questions permettent de gérer et de résoudre les différentes problématiques pour la réalisation des travaux sous circulation sur les chantiers ciblés par la CHARTE « Chantier Franchement Sûr ».

**Cette fiche se décompose en 3 phases et indique les éléments à prévoir, à retenir et à vérifier dans le cadre de la charte « Chantier Franchement Sûr » pour la réalisation des travaux sous circulation et protection des salariés et des riverains :**

**Phase 1 - Conception :** éléments à prendre en compte lors de la consultation des entreprises ;

**Phase 2 - Réponse :** éléments à retenir dans les réponses à l’appel d’offres faites par les entreprises ;

**Phase 3 - Réalisation :** éléments à examiner lors de l’audit de terrain pour vérifier l’adéquation entre la demande, la réponse et son application sur le terrain.

## **ZOOM SUR LE CADRE RÉGLEMENTAIRE**

La préparation et l’organisation d’un chantier impactant la circulation routière et/ou piétonne sont soumises au respect des règles de l’Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière : Livre 1 partie 8.

Toute intervention sur le domaine public routier nécessite l’obtention préalable d’un arrêté de police de la circulation (ou arrêté de circulation).

La demande est faite par l’entreprise, elle précise la nature des travaux, leur lieu, les dispositions prévues par l’entreprise pour la signalisation et l’organisation de la circulation aux abords du chantier, ainsi que les mesures proposées pour faciliter les travaux, assurer la sécurité des personnes et prévenir les accidents.

L’arrêté de circulation est délivré par l’autorité qui détient le pouvoir **de police de la circulation** (ex : ruelle/rue : Maire de la commune ; Route Départementale : Président du Conseil départemental ; Route Nationale : Préfet).

À ces obligations, viennent s’ajouter les contraintes relatives à l’environnement dans lesquelles s’inscrit le chantier (en milieu urbain, rural, industriel, ...).





## PHASE 1 – CONCEPTION

### Éléments à prendre en compte dans l'appel d'offres pour la sécurité sur les chantiers

**Les questions préalables à vous poser concernant les entreprises intervenantes :**

Question	Réponse	Lot/activité/entreprise	Effectif maximum prévisible	Observations (activités, besoins particuliers...)
Est-ce que plusieurs entreprises interviennent sur le chantier ?	<input type="checkbox"/> Oui			
	<input type="checkbox"/> Non			

**Les questions préalables à vous poser :**

Question	Réponse	Gêne(s) aux usagers	Observations
Existe-t-il une voie de contournement du chantier ?	<input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non		
La voie de contournement permet-elle de conserver l'intégralité des accès aux services habituels de l'axe concerné ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (2)		

(1) Si vous répondez oui, il est préférable de réaliser le chantier hors circulation et d'utiliser la voie de contournement

(2) Si vous répondez non, mettre en place des aménagements compensatoires pour les usagers

**Analyse de l'environnement du chantier vis-à-vis de l'impact sur les réseaux de circulation**

Question	Réponse	Observations (activités, besoins particuliers...)
<b>Durée du chantier</b>		
Mois		
Semaine		
Jour		
<b>Localisation des travaux</b>		
En agglomération		
Hors agglomération		
Sous chaussée		
Sous trottoir		
Sous accotement		
Linéaire		
Largeur d'emprise des travaux		
Largeur libre à la circulation		
<b>Maintien des services et activités</b>		
Urgence, secours, ...	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Services publics et scolaires	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	



Commerces, ZA, ...	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>Trafic sur la zone de chantier</b>		
Pointe de trafic en fonction des heures		
Trafic journalier PL (Nbre PL/jour)		
Trafic journalier VL (Nbre VL/jour)		
<b>Question</b>	<b>Réponse</b>	<b>Observations (besoins particuliers...)</b>
<b>Mesures compensatoires pour la durée des travaux*</b>		
Est-il possible d'aménager des accès pour les riverains ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Est-il possible de réaliser les travaux sur des temps horaires dédiés ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Est-il possible d'aménager des accès pour les commerces ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Est-il possible d'avoir des places de parking gratuites ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Est-il possible de mettre en place une organisation spécifique avec les services de secours ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Autres ?		

\*La mise en place de mesures compensatoires doit prendre en compte, la durée des travaux et leur faisabilité

### Préconisations issues du questionnaire renseigné

Ces préconisations doivent permettre de maintenir la sécurité des usagers et des entreprises qui réalisent les travaux en s'efforçant :

- De garantir la sécurité des usagers, des riverains et des intervenants ;
- De déranger le moins possible les usagers ;
- D'assurer la fluidité du trafic.

Choix d'exploitation	Avantages	Inconvénients
Travaux hors circulation	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réduction de la durée des travaux.</li> <li>✓ Suppression des risques d'interfaces entre les usagers du domaine public et l'espace des travaux.</li> <li>✓ Réduction des nuisances pour les riverains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Perturbation des habitudes des usagers du domaine public.</li> </ul>
Travaux Sous circulation	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Conservation de certains accès pour les usagers du domaine public.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ralentissement du trafic, gêne à l'utilisateur, ajout du temps de trajet.</li> <li>✓ Source potentielle d'accident entre la réalisation des travaux et les usagers du domaine public.</li> <li>✓ Allongement de la durée des travaux et des nuisances associées.</li> </ul>

### Opérations préparatoires :

- Demander conseil auprès de l'autorité qui détient le pouvoir de police de la circulation pour anticiper la réalisation d'un dispositif d'exploitation du chantier.
- Prévoir les modalités de la relation avec les commerçants, riverains, services de secours, ...

### Mode d'exploitation retenu pour les travaux :

**Donner la priorité à la déviation si cela est possible en fonction de votre analyse**

Mode d'exploitation	Réponse	Observations
Hors circulation	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Sous circulation	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

**Éléments à intégrer dans la consultation :**

- Le dossier d'exploitation du chantier comprenant la signalisation à mettre en place et l'entreprise désignera un référent pour la signalisation ;
- Les éléments du tableau de la phase 2 Réponse ;

<b>Phase 2 - Réponse</b>	<b>Éléments à retenir dans les réponses faites par les entreprises</b>	<b>Phase 3 - Réalisation</b>	<b>Audit de terrain pour vérifier l'adéquation entre la demande / la réponse et son application</b>
--------------------------	--	------------------------------	---

Compléter le tableau et vérifier que les entreprises ont pris en compte les aspects essentiels sur la signalisation temporaire, leurs réponses aux consultations.

Éléments	Réponse				Observations /variante	Adéquation terrain	Action corrective éventuelle	Entité responsable et date de l'action
	OUI	NON	M	NC				
L'entreprise a-t-elle pris en compte l'environnement du chantier ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
L'entreprise a-t-elle désigné une personne en charge de la signalisation temporaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
L'entreprise a-t-elle prévu dans son planning les délais de demande d'arrêtés et/ou permission de voirie ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
L'entreprise a-t-elle prévu sur le chantier l'emplacement pour l'affichage des arrêtés et/ou permissions de voirie ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
L'entreprise a-t-elle prévu de relayer les plaintes des riverains auprès du Maître d'Ouvrage et du Maître d'œuvre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

Éléments	Réponse				Observations /variante	Adéquation terrain	Action corrective éventuelle	Entité responsable et date de l'action
	OUI	NON	M	NC				
<b>Caractéristiques de la signalisation temporaire :</b>								
La signalisation mise en place correspond-elle à la réglementation et à l'arrêté ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
L'entreprise a-t-elle prévu de faire évoluer la signalisation temporaire en fonction des phases du chantier ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
L'entreprise a-t-elle prévu les moyens pour le maintien en état de la signalisation pendant la durée du chantier ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
<b>Caractéristiques des mesures compensatoires en accord avec le MoA :</b>								
L'entreprise a-t-elle pris en compte les ressources nécessaires à la mise en place des mesures compensatoires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
L'entreprise a-t-elle prévu de faire évoluer les mesures compensatoires en fonction des phases du chantier ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
L'entreprise a-t-elle prévu les moyens pour maintenir en état les mesures compensatoires pendant la durée du chantier ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

*Oui / Non / M (mutualisable) / NC (Non concerné)*



Lorsque vous constatez un manquement lors des visites de chantier, n'hésitez pas notamment en cas de difficultés sur l'application de ces mesures à rappeler l'engagement des différents acteurs de la construction.

En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter la FRTP ([partenariat.preventionTP@fntp.fr](mailto:partenariat.preventionTP@fntp.fr)) ou l'OPPBTP afin qu'ils vous accompagnent dans toutes les étapes de ce suivi.

## Outils à disposition :

Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière : Livre 1 partie 8



Les incontournables de la prévention sur les chantiers de Travaux Publics



Le guide du SETRA – Choix du mode d'exploitation



Outils prévention pour les entreprises de TP

Signalisation temporaire - Manuel du chef de chantier :

- Volume 1 : routes bidirectionnelles
- Volume 2 : route à chaussées séparées
- Volume 3 : voirie urbaine



Guide de l'OPPBTP – Signalisation temporaire de chantier



Application « Je Balise » téléchargeable pour smartphone et PC (apple store et play store)

